

7 Les fonds

7.1 FONDS DE SOLIDARITÉ

Ce fonds vient en aide aux sociétaires qui se trouvent dans une situation financière difficile par des prêts ou des dons.

En 2023, CHF 12'000.– ont été versés à 3 sociétaires, principalement sous forme de dons.

En outre, une participation du Fonds de Solidarité à hauteur de CHF 10'000.– a été apportée à Suisseculture Sociale, association faîtière des actrices et acteurs culturels professionnels de Suisse, pour l'amélioration durable de la protection sociale des actrices et acteurs culturels en Suisse (Artists Take Action), projet qui abordera les changements fondamentaux afin d'adapter le système de sécurité sociale aux « relations de travail atypiques ».

Au 31 décembre, 5 membres doivent encore rembourser des prêts antérieurs pour un montant total de CHF 21'042.60.

7.2 FONDATION DE PRÉVOYANCE « FONDS DE SECOURS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA) »

La Fondation a pour but de réaliser une prévoyance retraite et décès pour les autrices et auteurs sociétaires. L'Assemblée générale de la SSA de juin 2023 a fixé à 3.2% la part attribuée au Fonds de Secours sur la retenue générale de 10% en faveur des Fonds sociaux et culturels. En fonction des droits encaissés, une somme nette de CHF 641'454.37 (soit CHF 706'074.37 moins la participation aux frais de la SSA de CHF 64'620.– (TVA comprise)) a été dévolue à la Fondation. Un taux de 15% a été décidé pour calculer les primes uniques au titre de prestations de vieillesse. En 2023, 565 autrices et auteurs répondaient aux conditions du règlement pour bénéficier d'une prime unique, c'est-à-dire avoir plus de 25 ans, au moins une année de sociétariat et avoir perçu au moins CHF 1'000.– de droits d'auteur durant 2022. Dans le cadre des mesures transitoires, 8 rentes ont été payées. Au 31 décembre 2023, la Fondation gère 1'146 comptes nominatifs. L'intérêt de rémunération des capitaux s'est élevé à 1.5% en 2023. La participation aux excédents d'assurance attribuée en début d'année au bénéfice de la prévoyance des assurés/ées correspond à 1.2% des avoirs vieillesse. Ces derniers ont donc été rémunérés au total à 2.7%. Le Conseil de Fondation s'est réuni une fois, au mois de mai 2023. Il a approuvé les comptes, fixé le taux pour calculer les primes uniques et renouvelé le mandat de la fiduciaire Wuarin & Chatton SA. Au 31 décembre 2023, le Conseil de Fondation se composait de M^e Philippe Zoelly –

Président, M. Vincent Kücholl – Vice-Président, M. Patrick Willy – Secrétaire, Mmes Pilar Anguita-MacKay, Odile Cornuz, Emmanuelle de Riedmatten et M. Jean-Marie Chataignier – Membres.

7.3 FONDS CULTUREL

En 2023, 458 autrices et auteurs ont participé à ses concours et actions. 168 ont reçu un soutien. De plus, 8 prix ont été accordés dans les principaux festivals de films en Suisse. Le montant total des dépenses du Fonds Culturel, y compris celles des frais d'organisation, de jurys et de fonctionnement, est de CHF 1'081'732.84.

SOUTIEN À L'AUDIOVISUEL

Bourses pour l'adaptation audiovisuelle d'une œuvre littéraire

Cette action a permis de soutenir huit projets d'adaptation audiovisuelle d'une œuvre littéraire pour un montant total de CHF 96'000.–.

Bourses pour l'écriture de scénarios de premiers longs métrages de fiction

36 projets ont été proposés au concours et le jury a attribué trois bourses de CHF 15'000.– chacune.

Bourses pour le développement de longs métrages documentaires

33 projets ont été proposés au concours et le jury a attribué trois bourses de CHF 20'000.– chacune.

Fonds de production télévisuelle Sàrl

Il a été créé par Swissperform, Suissimage et la SSA pour soutenir la production d'œuvres de fiction et documentaires destinées exclusivement à la télévision. Participation de la SSA en 2023: CHF 100'000.–

Prix SSA / Suissimage dans les festivals de cinéma

Les Fonds culturels de la SSA et de Suissimage ont financé, à parts égales, des prix dans les festivals suivants :

Journées de Soleure

Prix Opera Prima pour le meilleur premier long métrage : CHF 20'000.–

Prix de la relève pour le meilleur court métrage : CHF 15'000.–

Prix du Public pour les trois meilleurs films d'animation suisses : CHF 10'000.–

Up Coming LAB: deux bourses d'encouragement de CHF 5'000.– chacune



Festival Visions du Réel – Nyon

Prix spécial du jury pour le film suisse le plus innovant, toutes sections confondues : CHF 10'000.–

Festival international du court métrage – Winterthur

Prix du meilleur court métrage suisse : CHF 10'000.–

Festival du film d'animation Fantoche – Baden

Prix « Best Swiss » : CHF 10'000.–

SOUTIEN À L'AUDIOVISUEL ET À LA SCÈNE

De la Scène à l'Écran (DSAL)

Cette action propose de soutenir la production et la diffusion d'œuvres audiovisuelles qui intègrent la captation de spectacles vivants représentés sur les scènes en Suisse. La contribution de la SSA s'élève à CHF 110'000.–. Cinq spectacles ont été choisis par l'Unité Culture de la RTS.

SOUTIEN À LA SCÈNE

Sélection suisse en Avignon

Ce programme d'encouragement à la diffusion internationale en faveur de compagnies, d'autrices et auteurs de théâtre et de danse suisses, a obtenu une contribution financière de la SSA de CHF 25'000.–.

Soutien à la commande d'écriture dramatique

Prise en charge jusqu'à la moitié de la rémunération de la commande à des autrices et auteurs membres de la SSA par des compagnies ou des théâtres producteurs. 16 projets d'écriture ont été soutenus pour un montant total de CHF 80'815.–.

Aides à l'édition d'œuvres théâtrales

Soutien à l'édition d'œuvres théâtrales avec un montant allant jusqu'à CHF 2'000.– par publication. Deux publications ont été soutenues pour un montant total de CHF 3'000.–.

Bourses pour la traduction de pièces de théâtre

Quatre soutiens ont été accordés pour un montant total de CHF 4'500.–.

Prix de l'humour

Le Fonds Culturel de la SSA a attribué un prix d'une valeur de CHF 10'000.– pour récompenser le ou la meilleur/e humoriste confirmé/e et un prix de CHF 10'000.– pour le ou la meilleur/e humoriste émergent/e.

Soutien à l'écriture d'un spectacle d'humour – émergents et émergentes

17 projets ont été proposés au concours. Le jury a attribué quatre bourses de CHF 6'000.– chacune.

Soutien à l'écriture d'un spectacle d'humour – confirmés et confirmées

2 projets ont été proposés au concours. Le jury a attribué deux bourses de CHF 6'000.– chacune.

Bourses pour la composition musicale dramatico-lyrique et la musique de scène

Le jury a attribué dix-sept bourses allant de CHF 1'000.– à CHF 5'000.– pour soutenir la création originale de musique destinée à la scène. Le montant global des attributions s'est élevé à CHF 51'000.–.

Bourses pour la création chorégraphique

Le jury a examiné les 26 projets soumis au concours et a attribué les six bourses en lice pour un montant total de CHF 60'000.–.

Bourses SSA – FARS pour les autrices et auteurs des Arts de la Rue

Le jury a examiné les 13 projets soumis au concours et a attribué quatre bourses pour un montant total de CHF 12'000.–. Action en partenariat avec la Fédération des Arts de la Rue Suisses.

Bourses SSA – t. pour les autrices et auteurs des arts du spectacle

Le jury a examiné les 32 projets soumis au concours et a attribué quatre bourses d'un montant total de CHF 12'000.–. En partenariat avec l'association t. Professions du spectacle Suisse.

Bourses SSA – ProCirque pour les autrices et auteurs des arts du cirque

Le jury a examiné les 12 projets soumis au concours et a attribué quatre bourses d'un montant total de CHF 12'000.–. En partenariat avec ProCirque, l'association suisse des professionnelles et professionnels des arts du cirque.

Résidence « Ecriture en campagne » pour les arts du cirque et de la rue

Le Fonds Culturel de la SSA a mis au concours une bourse destinée à une compagnie suisse pour le soutien au développement d'une nouvelle œuvre dans le domaine du cirque innovant ou des arts de la rue. La bourse est de CHF 2'200.– pour la compagnie sélectionnée et de CHF 1'200.– pour l'experte ou l'expert.

Soutien annuel à la FSSTA

La FSSTA (Fédération Suisse des Sociétés Théâtrales d'Amateurs) a reçu comme chaque année un soutien de CHF 5'000.–. De plus, les troupes de théâtre amateur membres de la FSSTA obtiennent, sur demande, un soutien à la création ou à la tournée d'œuvres de membres de la SSA. En 2023, un montant total de CHF 2'400.– a été versé à trois troupes.





Retrouvez tous les noms des lauréates et lauréats, les projets soutenus et les montants attribués sous www.ssa.ch, rubrique « Aide à la création ».

Bourses SSA pour une résidence d'écriture dramatique

Le montant s'élève à CHF 500.– par semaine de résidence. 25 autrices et auteurs ont été soutenus pour un montant total de CHF 22'000.–.

Diffusion en Avignon

Le Fonds Culturel de la SSA a créé une nouvelle action pour soutenir la diffusion des spectacles suisses présents au Festival d'Avignon. Six compagnies ont bénéficié d'un soutien pour un montant total de CHF 18'416.–.

AUTRES SOUTIENS ET CONTRIBUTIONS

Cotisations 2023

Le Fonds Culturel a pris en charge les cotisations annuelles pour les organisations suivantes : Suisseculture, Bewegung Courage Civil, Female Act, Memoriav, Fondation du Festival del film Locarno, ProShort, Les Amis de la Cinémathèque suisse, Fonction : Cinéma, Cinésuisse,

SWAN, Coalition pour la diversité culturelle, ProCirque, Société Suisse du Théâtre, Littérature Suisse, Centre de Création Helvétique des Arts de la Rue et l'association t. Professions du spectacle Suisse.

Montant total : CHF 15'220.–

Une contribution de solidarité de CHF 7'000.– à la revue professionnelle *Cinébulletin* a également été accordée.

Frais de jury

Pour toutes les actions du Fonds Culturel de l'année 2023, CHF 44'925.– ont été nécessaires pour couvrir les frais des jurys (honoraires ou salaires, charges sociales, frais de déplacement et de séjour).

Actions extérieures

Par ailleurs, les Commissions Scène et Audiovisuelle ont répondu favorablement à 20 demandes extérieures pour un montant total de CHF 126'530.50.

